

AFLD (AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE)



Source AFLD

Titre

AFLD (Agence française de lutte contre le dopage)

Éditeur(s)

AFLD

Support

Ressource Internet

Type de document

Autorité Publique Indépendante
Banque de données

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Déontologie
Droit administratif
Droit du sport
Droit international
Droit privé
Droits spécialisés
Sécurité sanitaire
Santé publique-Droit médical-Médecine vétérinaire

Contenu

<<https://www.afld.fr/>> est le site de l'Agence française de Lutte contre le dopage.

Cette autorité publique indépendante a été créée en 2006 pour définir et mettre en œuvre au niveau national les actions de lutte contre le dopage. L'AFLD est née de la fusion du Conseil de prévention et de lutte contre le dopage

(CPLD) et du Laboratoire national de dépistage du dopage (LNDD).

Plus qu'une organisation de sanction anti-dopage, l'AFLD travaille pour la prévention et l'information, en lien avec les sportifs, les fédérations sportives et les acteurs du sport en général.

En ce sens, le site de l'AFLD se veut un outil complet pour chaque professionnel lié à la lutte anti-dopage (juristes, sportifs, éducateurs, médecins ...). Le site comprend plusieurs espaces.

-Au niveau du bandeau supérieur, accès direct vers 4 espaces

 **MÉDICAMENTS**  **SIGNALER UN FAIT DE DOPAGE**  **PODIUM**  **PORTAIL DE L'AFLD**

*Médicaments : accès au moteur de recherche qui recense une liste de médicaments avec les informations médicales et scientifiques liées à la présence ou pas de substances interdites.

*Signaler un fait de dopage : accès à plusieurs formulaires sécurisées et informations afin de communiquer sur un fait de dopage.

*Podium : plateforme pédagogique dédiée à l'antidopage. Nécessité de s'inscrire en ligne via des formulaires afin d'accéder à une offre de formations, des cours thématiques et des ressources pédagogiques.

*Portail de l'AFLD : sur authentification, ce portail permet à chaque acteur lié à l'AFLD d'avoir un espace d'échanges et de dépôts de documents.

-La page d'accueil propose également 4 rubriques :

L'AGENCE | **LA LUTTE ANTIDOPAGE** | **ACTUALITÉS** | **CONTACTS**

1/ L'Agence :

*description de cette organisation : gouvernance, missions, services, comité des sportifs, commission des sanctions, chiffres clés

*la communauté antidopage : liens vers l'agence mondiale antidopage, les organisations antidopage, les obligations antidopage des fédérations, les principes et valeurs associés au sport sans dopage.

2/ La lutte antidopage :

Accès à 5 rubriques

Éducation et prévention >

Les règles antidopage >

Contrôles et investigations >

Dopage animal >

Expertise scientifique antidopage >

3/ Actualités :

C'est dans cette rubrique qu'on aura accès aux décisions de jurisprudence notamment et aux rapports d'activités depuis 2012.

4/Contacts :

Formulaires de contact, offres d'emploi, le formulaire pour signaler un fait de dopage et les réseaux sociaux utilisés.

La page d'accueil permet selon son profil utilisateur d'accéder plus directement aux informations qui nous

concernent. Ces 3 espaces offrent des raccourcis vers des données présentées dans différentes rubriques du site :

*Espace sportifs

*Espace des institutions sportives

*Espace des professionnels de santé



Clefs d'utilisation

Le site dispose d'une recherche rapide par mots clefs qui renvoient vers les rubriques du site.

Il y a un moteur de recherche réservé uniquement à la recherche de médicament.

En bas de la page, liens vers les « documents » = offre un mini moteur de recherche où on peut filtrer par années et par mots clefs les documents recensés, à savoir des décisions, des avis, des délibérations.

Enfin, le site fonctionne avec un système de raccourcis : les 3 espaces des professionnels (les sportifs, les institutions sportives, les professionnels de santé), l'espace Médicaments, Signaler un fait de dopage.

Veille

Il est possible de suivre les actualités de l'agence via 4 réseaux sociaux : Instagram, X, LinkedIn, Youtube

Liens



L'Agence mondiale antidopage (AMA) <https://www.wada-ama.org/fr>



Le Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative

<https://www.sports.gouv.fr/agence-mondiale-antidopage-2424>



ITA - Protecting sport and its athletes <https://ita.sport/>



Le comité national olympique et sportif français (CNOSF)

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>



France Paralympique <https://france-paralympique.fr/>



INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance)

<https://www.insep.fr/fr>

Fiche réalisée par : Anne PANDELE (Bibliothèques Université Côte d'Azur), le 30/09/2025
Mise à jour le 13/10/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous [contrat Creative](#)



[Commons](#)

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité

Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale

Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique

Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)

Pour la version intégrale du contrat : voir le [code juridique Creative commons](#).